



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 17 mars 2022

Hausse des prix de l'essence : **SUD éducation réclame des mesures pour les personnels de l'Éducation nationale et des universités**

Le 12 mars, le gouvernement a annoncé une remise de 15 centimes par litre pour pallier l'augmentation des prix du carburant : en un an, le sans plomb et le gazole ont connu une augmentation respective de +26,7% et +36,8%. Les prix s'élèvent à plus de 2 euros. La hausse des prix des carburants montre qu'il est urgent d'entamer une reconversion écologique d'ampleur à l'opposé de la politique de court-terme et de compensation du gouvernement.

Cette hausse des prix des carburants est particulièrement préjudiciable aux travailleurs et aux travailleuses qui souffrent des salaires les plus bas : dans l'Éducation nationale et les universités, il s'agit des AESH, des AED, des précaires de l'ESR, mais aussi des professeur·es des écoles et de nombre des professeur·es en début de carrière ou des professeur·es à temps partiel qui éprouvent des difficultés à se rendre sur le lieu de travail. La voiture est un mode de transport qui est de plus en plus coûteux pour les agent·es qui subissent les bas-salaires et le gel du point d'indice, pourtant, dans les zones rurales ou périurbaines, il n'existe souvent aucune véritable alternative. Depuis la mise en place des PIAL, les services académiques exigent des AESH des déplacements de plusieurs dizaines de kilomètres dans certains départements avec une multiplication des lieux de travail, pour un salaire d'environ 800 euros par mois.

L'État doit mener une politique volontariste pour promouvoir des modes de transport plus écologiques : il faut développer les transports en commun sur tout le territoire et en particulier dans

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



les zones périurbaines et rurales. Le développement des infrastructures doit se faire en concertation avec les populations et les agent·es pour répondre à leurs besoins. Chaque déplacement pour se rendre sur le lieu de travail doit devenir possible en transport en commun.

Dans l'Éducation, les suppressions de postes à répétition dans le second degré ont conduit à ralentir voire à bloquer les mobilités : faute de postes ouverts dans les établissements qui sont proches de leur domicile, les personnels doivent souvent se déplacer davantage pour se rendre sur leur lieu de travail.

De même, puisque les personnels de l'Éducation nationale ne choisissent pas leur lieu de travail, ils devraient avoir accès à des réductions significatives afin de retrouver leurs proches pendant les week-ends et les congés scolaires.

SUD éducation revendique :

- **la possibilité de cumuler le Forfait Mobilité Durable avec le remboursement de frais de transport en commun,**
- **une augmentation à 400€ immédiatement comme pour les salarié·es du privé et à terme le montant de FMD doit être de 500€ ou plus pour les plus précaires, comme proposé par la convention citoyenne pour le climat.**
- **le développement des transports en commun afin de permettre à tous les personnels de l'Éducation nationale de pouvoir se rendre sur leur lieu de travail en transports en commun.**